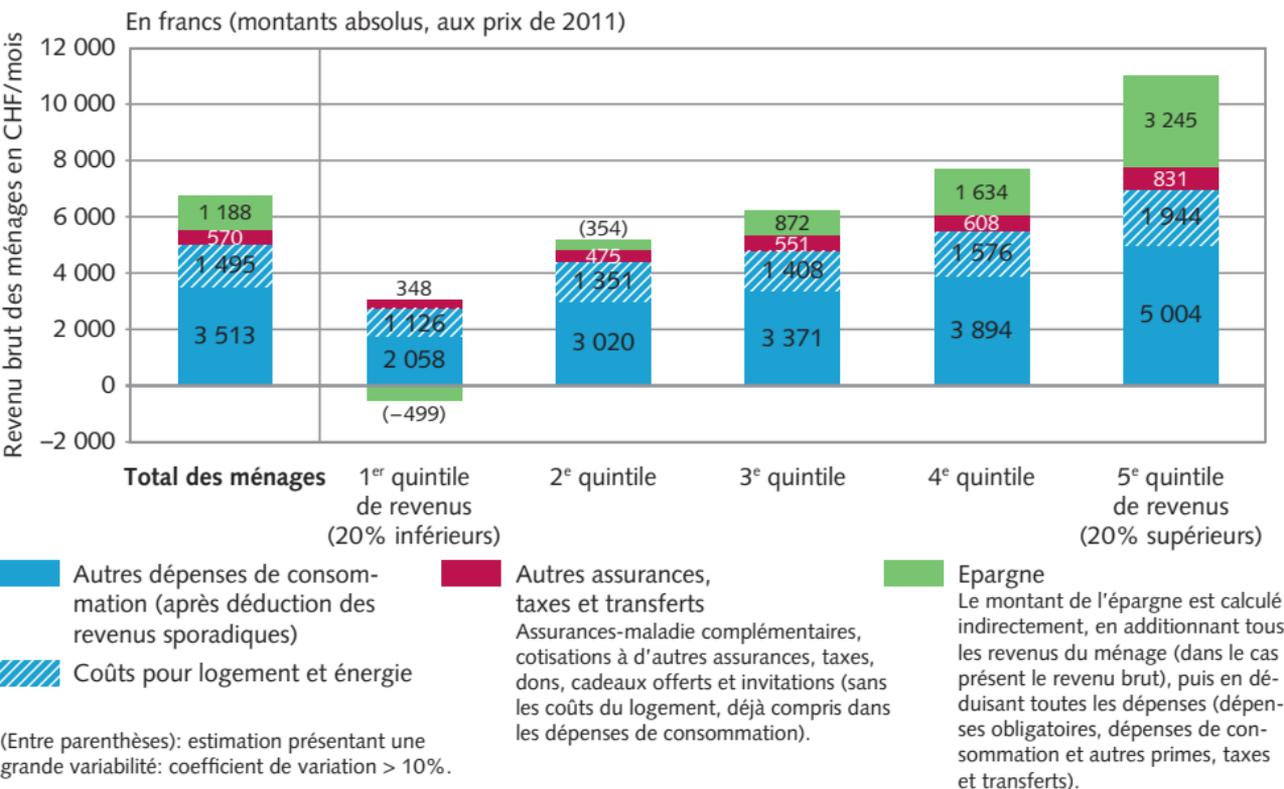


Revenu disponible, dépenses de consommation et épargne mensuels par groupes de revenu, échantillons cumulés 2009–2011, total des ménages



Les dépôts sur un compte d'épargne, les versements au titre du troisième pilier, les achats de titres, les investissements et les amortissements, entre autres, ne sont pas considérés comme des dépenses et sont donc comprises dans l'épargne. Pour faciliter la lisibilité du graphique, les revenus sporadiques (comme les cadeaux reçus, les ventes et les remboursements) sont déduits des dépenses de consommation.